

Ville de Méricourt
Conseil Municipal du 9 Juin 2023



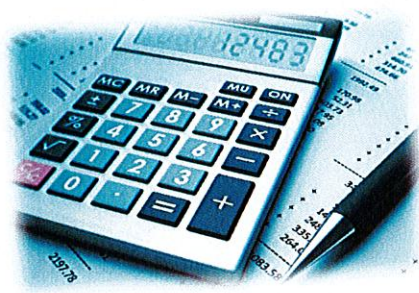
Compte Administratif
2022
Affectation du Résultat



Sommaire

2022

Introduction	p	2
L'année 2022 en synthèse	p	3
Les recettes de fonctionnement	p	4
Les dépenses de fonctionnement	p	6
Les dépenses d'investissement	p	8
Les recettes d'investissement	p	9
L'affectation du résultat	p	10
L'état de la dette	p	12
Le budget annexe lotissement	p	13
+ annexes		



Introduction

Le Compte Administratif est établi par le Maire. Etabli à partir de sa comptabilité, il est le bilan financier de l'ordonnateur.

Il s'agit d'un document de synthèse qui présente les résultats comptables de l'exercice écoulé et rapproche les prévisions des réalisations effectives, en dépenses et en recettes.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin qui suit l'exécution du budget.

Le service financier de la Ville et les services de la trésorerie de Lens travaillent ensemble pour vérifier, ajuster et présenter à l'examen et au vote des élus deux documents qui présentent des résultats identiques : **le Compte Administratif, établi par la Ville, et le Compte de Gestion, établi par la Trésorerie.**

L'examen du Compte Administratif se décompose de la manière suivante :

- Le rapprochement des prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives en dépenses et en recettes, pour chacune des 2 sections (Fonctionnement et Investissement)
- L'examen des résultats de clôture des 2 sections
- Le détail des recettes et dépenses réalisées pour chacune des 2 sections
- L'affectation du résultat de la section de Fonctionnement

Ce document est accompagné de quelques états annexes permettant de faciliter la compréhension de l'exécution du budget, tant pour le budget principal de la Ville que pour le budget annexe Lotissements.

L'année 2022 en synthèse

Cette synthèse reprend à la fois les opérations réelles et les opérations d'ordre.

La section de Fonctionnement

	Prévu (BP+DM+BS)	Réalisé	Ecart
Excédent N-1	854 249,13 €	854 249,13 €	0,00 €
Recettes	14 509 600,87 €	15 133 069,45 €	623 468,58 €
Dépenses	15 363 850,00 €	14 524 302,04 €	-839 547,96 €
SOLDE DE L'EXERCICE	0,00 €	1 463 016,54 €	1 463 016,54 €

La section d'Investissement

	Prévu (BP+DM+BS)	Réalisé	Reports	Ecart
Besoin d'investissement N-1	-128 280,10 €	-128 280,10 €		0,00 €
Recettes	5 997 190,00 €	4 973 703,42 €	355 809,93 €	-667 676,65 €
Dépenses	5 868 909,90 €	3 780 583,27 €	1 429 209,32 €	-659 117,31 €
SOLDE DE L'EXERCICE	0,00 €	1 064 840,05 €	-1 073 399,39 €	-8 559,34 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Répartition des recettes de fonctionnement 2022

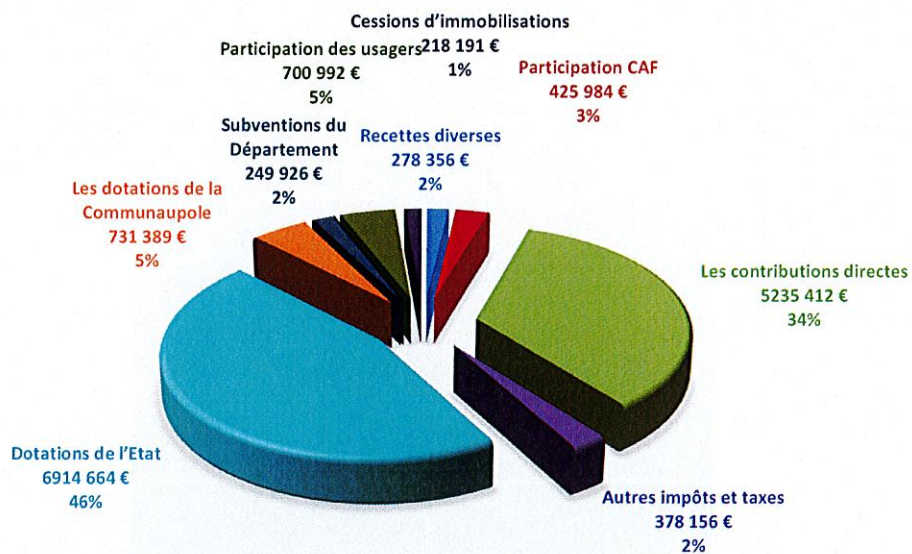
Les contributions directes	5 235 412 €	Les dotations de la Communauté	731 389 €
Recettes diverses	278 356 €	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de compensation 250 342 • Dotation de solidarité communautaire 170 651 • FPIC 290 396 • Pour le fonctionnement du Centre Culturel 20 000 	
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursements sur charges de personnel 102 243 • Dons pour calendriers 3 970 • Récupération sur charges CCAS + FPA 9 720 • Remboursements assurances 34 066 • Participation ville chèques déjeuner 28 550 • Participation personnel chèques déjeuner + TEOM 72 225 • Mandats annulés 21 726 • Divers 5 855 		Subventions du Département	249 926 €
		<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle 188 602 • Aide à la diffusion + programmation culturelle 38 238 • Pour les différents projets 23 086 	
Participation de la CAF	425 984 €	Subventions de la Région	0 €
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les actions parentalité 97 277 • Pour le fonctionnement du centre social 35 691 • Pour le fonctionnement des centres de loisirs et contrat enfance jeunesse + CAJ 184 212 • Pour l'accompagnement à la scolarité 33 256 • Pour le périscolaire + extra-scolaire 69 948 • Divers 5 600 		<ul style="list-style-type: none"> • Pour projet insertion Jeunes 	
Dotations de l'Etat	6 914 664 €	Occupation du domaine communal	700 992 €
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les Contrats Aidés 20 762 • Dotation forfaitaire (DGF) 2 503 901 • Pour les actions Politique Ville 99 538 • Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 3 613 603 • FIPHFP + FNP 1 599 • Compensation au titre des exonérations de taxes foncières 97 132 • Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation 440 751 • Dotation Nationale de Péréquation 2 042 • FNGIR 1 352 • Pour les élections 4 906 • FCTVA - part fonctionnement 11 249 • Divers 2 043 • Acompte dispositif inflation 115 786 		Participation des usagers	
		<ul style="list-style-type: none"> • Concessions dans les cimetières 16 460 • Occupation du domaine par les opérateurs téléphoniques et EDF 112 813 • Participation aux activités du service culturel 18 418 • Participation aux activités du service des sports 15 072 • Participation aux centres de loisirs et activités jeunesse (famille – CCAS – bons CAF) 101 904 • Participation accueil péri-scolaire 22 186 • Participation à la restauration scolaire 218 253 • Locations de salles + vaisselle cassée 25 168 • Droit de place, marchés et fêtes foraines 4 334 • Participation familles centres de vacances 47 136 • Participation des aînés (voyages et séjours) 115 268 • Revenus des immeubles + fermages 3 979 • Divers 	
Cessions d'immobilisations	218 191 €	Autres impôts et taxes	378 156 €
<ul style="list-style-type: none"> • Produit des cessions 218 191 		<ul style="list-style-type: none"> • Taxe sur l'électricité 142 242 • Taxe additionnelle aux droits de mutation 216 295 • Taxe sur les pylônes électriques 19 618 	

TOTAL

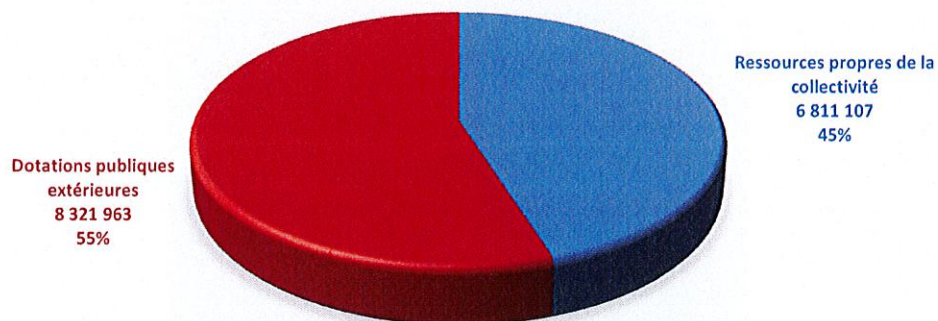
15 133 069 €

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022 PAR TYPE DE RECETTES



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Répartition des dépenses de fonctionnement 2022

L'administration, fonctionnement des installations

	Année 2022 BP + BS + DM	Réalisations 2022	Soit en % des dépenses totales
Direction Technique	2 156 700 €	2 151 064 €	14,81%
Communication	66 500 €	37 124 €	0,26%
Délégations étrangères	9 000 €	134 €	0,00%
Cabinet du Maire	14 070 €	11 145 €	0,08%
Direction Assurances Juridique Elections	105 080 €	80 344 €	0,55%
Marchés Publics Foncier	71 450 €	63 004 €	0,43%
TOTAL	2 422 800 €	2 342 815 €	16,13%

Les dépenses de personnel

	Année 2022 BP + BS + DM	Réalisations 2022	Soit en % des dépenses totales
Direction des Ressources Humaines	9 256 170 €	9 139 509 €	62,93%

Les actions à caractère socio-éducatif, sportives et culturelles hors frais de personnel

	Année 2022 BP + BS + DM	Réalisations 2022	Soit en % des dépenses totales
CCAS	454 000 €	453 606 €	3,12%
Subvention Ville à la Résidence Autonomie	78 000 €	77 058 €	0,53%
Accueil et services à la population	22 800 €	20 979 €	0,14%
Fêtes et cérémonies	78 300 €	74 242 €	0,51%
Centre Social et d'Education Populaire	568 000 €	540 503 €	3,72%
<i>Dont</i>			
<i>Centres de loisirs</i>	199 000 €	189 590 €	
<i>Centres de vacances</i>	131 400 €	131 355 €	
<i>Activités jeunesse</i>	33 000 €	38 071 €	
Actions citoyennes	79 500 €	60 305 €	0,42%
Seniors	48 250 €	30 722 €	0,21%
Sport	110 370 €	109 919 €	0,76%
Espace culturel La Gare + Musique	230 450 €	222 782 €	1,53%
Education	176 950 €	149 198 €	1,03%
Crèche	158 060 €	155 960 €	1,07%
Restauration Municipale	231 750 €	216 798 €	1,49%
TOTAL	2 236 430 €	2 112 073 €	14,54%

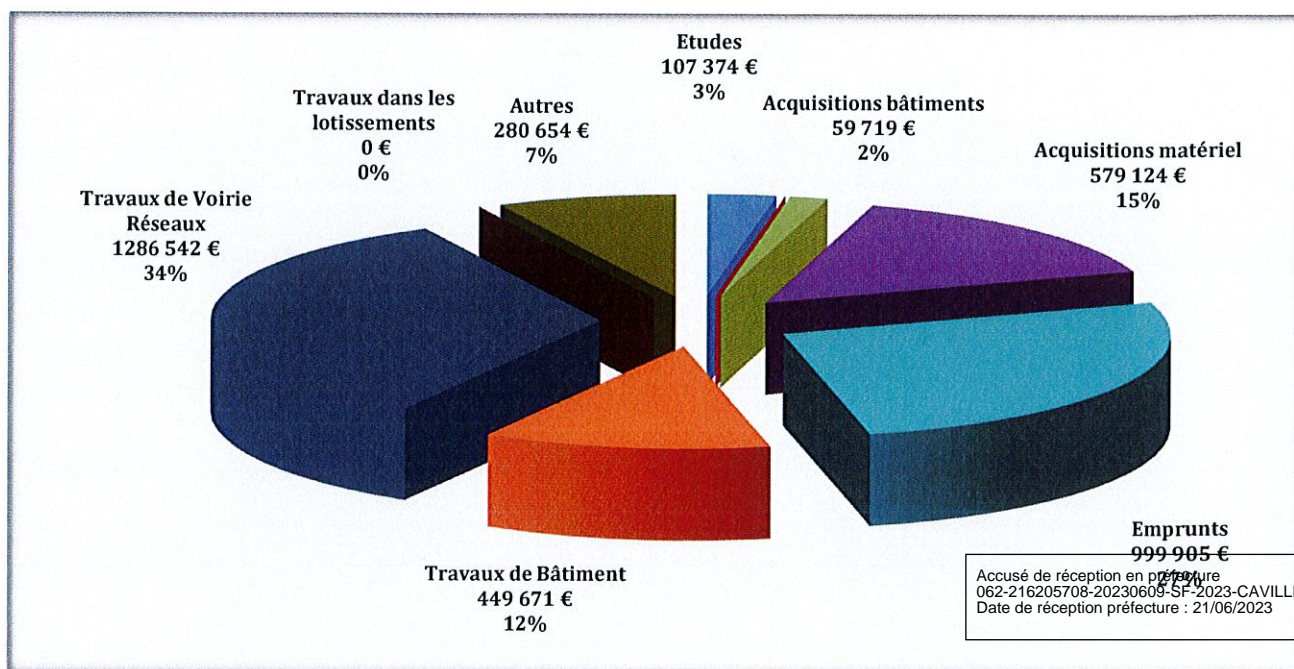
Les finances sans les aliénations du patrimoine

	Année 2022 BP + BS + DM	Réalisations 2022	Soit en % des dépenses totales
Les finances, amortissements, emprunts	748 450 €	711 713 €	4,90%
Dépenses imprévues	0 €		

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SP-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Répartition des dépenses d'investissement 2022

Etudes	107 374 €	Travaux de bâtiment	449 671 €
<ul style="list-style-type: none"> • AMO Cité des cheminots 7 140 € • Etude ERBM 35 820 € • Etude Halte SNCF 4 248 € • MOE Ecole Cosette 31 404 € • Divers 28 762 € 		<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel de ville 9 930 € • Espace Culturel La Gare 23 295 € • Restaurant municipal / centre social 15 681 € • Ecoles 138 065 € • Salles communales 36 295 € • Complexe sportif • Bâtiment rue Michelet 38 770 € • Aménagement services techniques 12 003 € • Travaux de grosse réhabilitation de couverture 18 604 € • Rénovation M.P. Fouchet 7 944 € • Parc Léandre Létouart • Rénovation chauffage divers bâtiments 112 933 € • Mises en conformité sécurité 9 346 € • Divers 26 805 € 	
Acquisitions terrains	17 595 €		
<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles derrière le cimetière 15 844 € • Divers 1 750 € 			
Acquisitions bâtiments	59 719 €		
<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment 66 rue Pierre Simon 59 719 € 			
Acquisitions de matériel	579 124 €	Travaux de voirie et réseaux	1 286 542 €
<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition matériel service voirie 6 144 € • Acquisition matériel pour le service éclairage public 43 700 € • Acquisition matériel service espaces verts 13 088 € • Acquisition matériel service fêtes patrimoine 45 692 € • Acquisition et mise en conformité de matériel roulant 32 292 € • Acquisition mobilier pour bat.communaux 39 177 € • Acquisition photocopieurs pour service et écoles 3 393 € • Acquisition mat. informatique services et écoles 210 001 € • Acquisition matériel pour le cimetière 12 197 € • Acquisition matériel service des sports • Acquisition matériel restaurant central/centre social 24 633 € • Acquisition livres, info. et mobilier médiathèque 16 932 € • Acquisition mobilier urbain + FTU + parcs 71 508 € • Acquisition alarmes + incendie 1 206 € • Aménagements paysagers + végétaux 35 972 € • Divers 23 189 € 		<ul style="list-style-type: none"> • Grosses réparations de voirie 98 609 € • Eclairage public 44 120 € • Espace Marquenterre 184 956 € • Cité des Cheminots 935 463 € • Aménagements paysagers 3 455 € • Divers 19 939 € 	
		Travaux dans les lotissements	0 €
		<ul style="list-style-type: none"> • Participation budget annexe Lotissements 	
Emprunts	999 905 €	Autres	280 654 €
<ul style="list-style-type: none"> • Rembours. du capital des emprunts 999 905 € 		<ul style="list-style-type: none"> • Divers 29 654 € • Op. d'ordre pour réintégration frais d'études 113 290 € • RGU imputation SGC (idem en recettes) 137 711 € 	



Répartition des recettes d'investissement 2022

Remboursements d'Etat 521 013 €

- FCTVA 501 474 €
- Produit des amendes de police 19 539 €

Cessions d'immobilisations 218 191 €

Prélèv. sur les recettes de fonctionnement 1 438 312 €

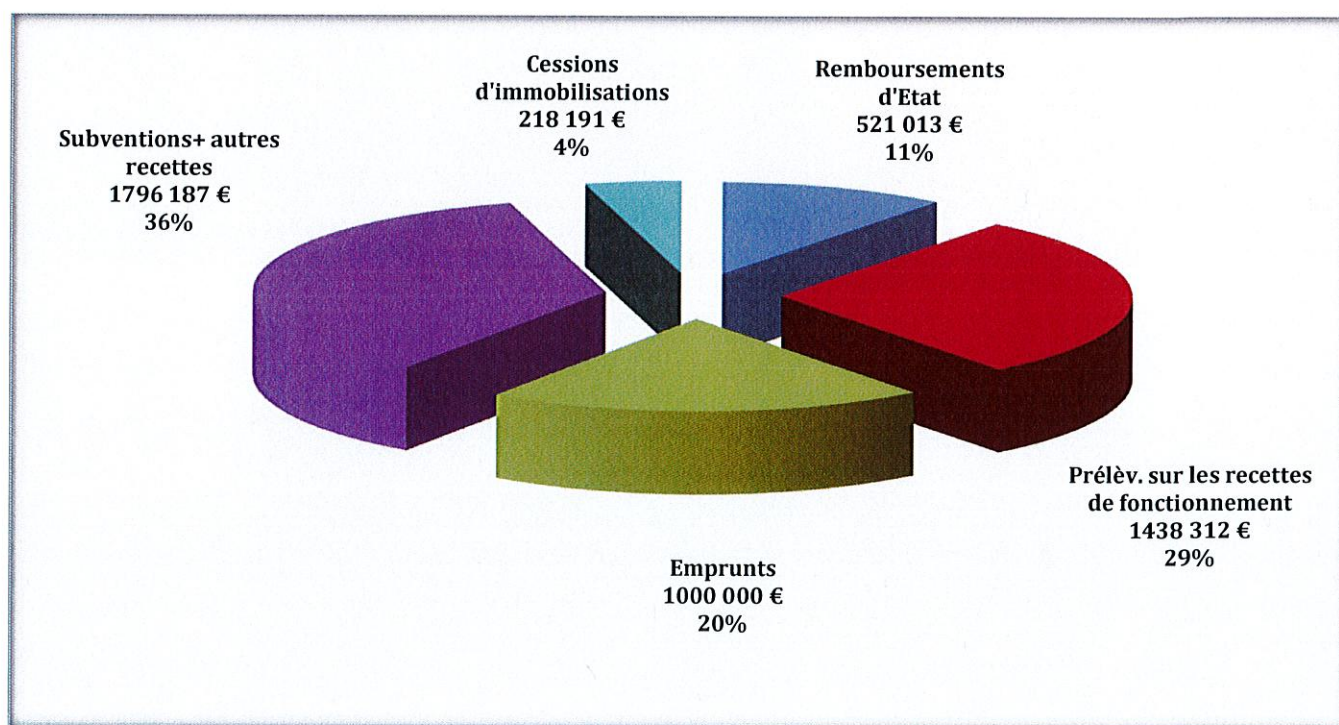
- Affectation résultat de la section fonctionn 940 000 €
- Dotations aux amortissements 498 312 €

Subventions+ autres recettes 1 796 187 €

- Taxe d'aménagement 36 974 €
- Subventions parc L.Létoquart 250 135 €
- Etat pour socle numérique 40 404 €
- Subventions RM / centre social 641 180 €
- Op. d'ord. pour réintégr. frais études 113 290 €
- Subventions Espace Marquenterre 462 298 €
- Participation CALL étude ERBM 45 321 €
- RGU imputation SGC (iden en dépenses) 137 711 €
- Divers 68 875 €

Emprunts 1 000 000 €

- Pour financer les investissements 1 000 000 €



Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

L'affectation du résultat

La section d'Investissement

Résultat de clôture 2021	- 128 280.10 €
Dépenses réalisées 2022	- 3 780 583.27 €
Recettes réalisées 2022	+ 4 973 703.42 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 1 193 120.15 €
Résultat de clôture 2022	+ 1 064 840.05 €
Reports de recettes 2022 (qui seront inscrits au BS 2023)	+ 355 809.93 €
Reports de dépenses 2022 (qui seront inscrits au BS 2023)	- 1 429 209.32 €
Soit un besoin de financement de la section d'investissement :	- 8 559.34 €

qui doit être couvert par l'affectation du résultat de la section de Fonctionnement

La section de Fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2021 + 854 249.13 €

Les recettes 2022 + 15 133 069.45 €

Les dépenses 2022 - 14 524 302.04 €

Résultat de l'exercice 2022 + 608 767.41 €

Soit un excédent de fonctionnement à fin 2022 de : + 1 463 016.54 €

Qu'il est proposé d'affecter de la manière suivante :

En section d'Investissement : **560 000.00 €**

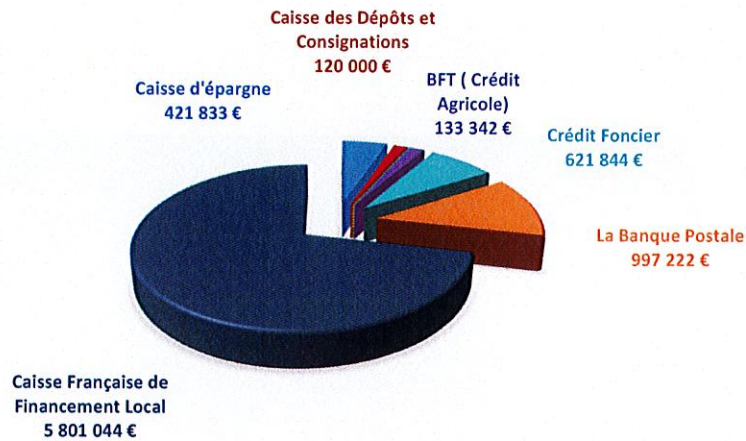
En section de fonctionnement : **903 016.54 €**

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Compte Administratif 2022 - ETAT DE LA DETTE

En cours dette au 31 Dec 2022 :	8 095 285 €		
Capacité désendettement :	6,15	Seuil critique :	entre 10 et 12 ans
Taux moyen au 31 Décembre 2022 :	1,80%	Durée résiduelle moyenne :	10 ans
Nombre d'emprunts toxiques :	0		
Répartition de la dette par type de taux :	Taux fixe :	100%	
	Taux variable :	0%	

RÉPARTITION DE LA DETTE PAR PRÊTEURS AU 31/12/22



Evolution annuelle de la charge de la Dette



Accusé de réception en préfecture
 062-216205708-20230609-SF-2023-CAVILLE-BF
 Date de réception préfecture : 21/06/2023